

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 5 MAI, 1893.

No. 21.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et adm-
nistrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre en-
registrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

HUGO A LAMARTINE.

Telle la majesté de tes concerts suprêmes
Que tu sembles savoir comment les anges mêmes
Sur les harpes du ciel laissent errer leurs doigts :
On dirait que Dieu même, inspirant ton audace,
Parfois dans le désert t'apparaît face à face
Et qu'il te parle avec la voix.

V. H.

Je regrette d'apprendre que le rhume de M. Tardivel a pris des proportions inquiétantes. Pour se rapprocher le plus possible de la perfection et mortifier cette chair dont il a dû souvent être victime comme nous, il ne se sert que de chaussures imparfaites : il compte ainsi arriver peu à peu à ne porter que des sandales, puis à marcher pieds nus comme ses devanciers, les solitaires de la Thébaidé. Pour ce catholique fervent, il n'est pas de latitude. Et la neige l'ayant refroidi dans l'exercice de ses mortifications, il y a gagné le rhume dont souffrent autant que lui tous ceux qui ont l'habitude de bénéficier de son indulgence.

Le conseil de ville d'Halifax a imposé des règlements draconiens au sujet de la quarantaine. Excès de prudence vaut mieux que négligence, quand il s'agit du choléra. Ce n'est toutefois pas l'opinion du ministre de l'intérieur, M. Daly, qui a télégraphié au maire d'Halifax que le conseil municipal de cette ville “s'alarmait sans nécessité et qu'il allait trop loin...”

La réponse du maire ne s'est pas fait attendre. Voilà ce qu'on appelle se faire *snober* :

“Notre conseil peut juger mieux qu'un homme qui réside à douze cents milles d'ici de ce qu'il doit faire dans l'intérêt de la ville. Si nous considérons qu'il est nécessaire de désinfecter, vous devriez nous en faciliter les moyens à la quarantaine.”

Personne ne blâmera le maire d'Halifax de se montrer un peu raide dans les circonstances.

Je me suis laissé dire que le juge Dugas a proposé au président du comité de police de charger spécialement chaque constable de veiller à la propreté des cours

dans le quartier où s'exercent ses fonctions. Tout homme de police qui manquerait, par négligence, de faire rapport contre les propriétaires ou locataires dont les cours ne sont pas proprement tenues serait passible d'un renvoi immédiat.

Exposés comme nous le sommes à voir le choléra éclater parmi nous, rien ne doit être épargné pour en empêcher la propagation, dans l'éventualité d'un tel malheur.

Des millions de dollars et des milliers de vies perdus sont une perspective sinistre, mais non discutable. Rien ne doit être épargné pour nous faire échapper à ce désastre. Sacrifices d'argent, de confort, de temps, travail incessant, prudence exagérée, ne craignons rien de tout cela : le choléra seul est à craindre.

Pour un instant, figurons-nous la terrible et noire maladie transplantée parmi nous.

Les affaires se suspendent. La cité est mise à l'état de siège. Partout des ambulances, des officiers de santé, des chariots de mort, des deuils aussi brusques que douloureux. La panique dans tous les esprits, la désolation dans tous les cœurs. Les familles fuyant de la cité, le trafic interrompu, les fabriques fermées, la misère pour des milliers d'ouvriers, et seule la grande industrie de la mort en pleine activité.

Ce tableau n'est pas exagéré. Voilà ce qui nous attend si le choléra éclate à Montréal. Combattons-le donc comme un féroce ennemi, et prenons toutes les précautions nécessaires pour l'empêcher d'arriver jusqu'à nous.

Voilà plus de quinze jours que la nomination du sénateur Tassé est annoncée, comme commissaire du Canada à l'exposition de Chicago. Si je suis bien informé, M. Tassé n'a reçu aucun avis de sa nomination jusqu'à ce jour. La presse nous dit que M. Bowell et M. Angers sont partis pour assister à l'ouverture officielle de l'exposition. Le commissaire n'aurait-il pas dû être de la partie ? Il me semble que le représentant officiel du Canada aurait dû être présent à la cérémonie en question, avant que ce soit.

Il y a dans toute cette affaire un manque de bons procédés d'abord, vis-à-vis d'un homme qui a droit à la considération du gouvernement et qu'on menace de rendre ridicule avec une telle absence de courtoisie. Il y a ensuite là-dedans quelque chose qui dénote ou une légèreté impardonnable de la part du gouvernement, ou une absence absolue des premières notions du savoir-faire diplomatique.

La galerie s'amuse pendant tout ce temps, mais ça n'est pas au bénéfice du cabinet fédéral. Bien des gens sont d'avis qu'un gouvernement a toujours tort d'être trop longtemps au pouvoir. Certains faits corroborent cette opinion.